

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**MERCREDI 2 AVRIL 2025  
À 20 HEURES  
Dans la salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 février 2025

II. Examen des 20 délibérations et annexes :

Réf 2025/04/1	Rapport égalité Femmes/Hommes
Réf 2025/04/2	Compte de Gestion 2024
Réf 2025/04/3	Election d'un président de séance pour l'examen du compte administratif de la commune
Réf 2025/04/4	Compte Administratif 2024
Réf 2025/04/5	Affectation des résultats du CA 2024
Réf 2025/04/6	Fiscalité directe locale : taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
Réf 2025/04/7	Budget Primitif 2025
Réf 2025/04/8	Rapport annuel sur l'utilisation du FSRIF et de la DSU
Réf 2025/04/9	Modification du tableau des effectifs
Réf 2025/04/10	Utilisation des véhicules municipaux : véhicule de fonction et véhicule de service.
Réf 2025/04/11	Tarification d'un séjour en direction des jeunes de 11 à 17 ans durant le mois de juillet 2025
Réf 2025/04/12	Tarification d'un séjour en direction des jeunes de 11 à 17 ans durant le mois d'aout 2025
Réf 2025/04/13	Modification de la composition de la commission accessibilité des personnes à mobilité réduite
Réf 2025/04/14	Avenant n° 5 à la police d'assurance de la flotte automobile (lot n° 3 B) conclue avec la SMACL, par l'intermédiaire du groupement de commandes du CIG (mouvements intervenus dans le parc automobile assuré (précédent contrat en vigueur jusqu'au 31/12/2023).
Réf 2025/04/15	« CAP'CULTURE 3 : ajustements et maîtrise tarifaire

Réf 2025/04/16	Avenant n°2 au marché n°2020-04, relatif à l'exploitation des installations collectives de chauffage (avec ou sans production d'eau chaude sanitaire)
Réf 2025/04/17	Exploitation d'une activité de trottinettes et de vélos en libre-service – Approbation de la conclusion d'une convention quadripartite entre les communes de Bois- d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École et l'Opérateur VOI TECHNOLOGY
Réf 2025/04/18	Tarification des services techniques – Modification de la délibération n°2025/02/5
Réf 2025/04/19	Avis sur la demande de pétition rectificative de la demande d'octroi de permis exclusif de recherche d'un gîte géothermique
Réf 2025/04/20	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : Vente sous condition résolutoire des parcelles cadastrées section AC numéros 240, 288 et 290.

III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 mai 2020. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 27 mars 2025

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



***NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.***